

Puis-je confier à quelqu'un mes informations ou images privées ?

MOTS CLÉS 

risques pour la vie privée | sextos | confiance | consentement 



Avant que tu ne décides de confier des informations ou des images privées à quelqu'un, tu dois savoir que partager des choses personnelles peut être délicat, car les relations peuvent prendre toutes sortes de directions. Parfois, ce que tu partages avec quelqu'un aujourd'hui peut revenir te hanter demain, volontairement ou par accident.

Comment puis-je préserver la confidentialité de mes photos et de mes messages ?

Honnêtement, c'est impossible. Envoyer des photos ou des messages à quelqu'un peut sembler être quelque chose de privé, **mais une fois que ces informations sont diffusées, tu ne peux pas contrôler leur destination**. Même avec des applications qui promettent la confidentialité, comme Snapchat, tes messages et photos peuvent toujours se retrouver dans des endroits inattendus. **La suppression d'une image ne signifie pas toujours qu'elle a disparu** : d'autres personnes peuvent l'enregistrer ou la copier et la diffuser.

Comment puis-je protéger ma vie privée en ligne ?

Il est très important de protéger les informations personnelles (comme ton numéro de téléphone, ton adresse, ta date de naissance et tes photos comportant des points de repère) que quelqu'un pourrait utiliser pour te retrouver ou voler ton identité. Ne publie en ligne que des choses que tu es prêt(e) à laisser voir à tout le monde. Renseigne-toi sur les **paramètres de confidentialité** des réseaux sociaux, **garde tes mots de passe secrets et fais savoir à tes amis ce qu'il est interdit de publier à ton sujet.**

Que dois-je faire si quelqu'un me demande de lui envoyer un sexto ?

Envoyer des sextos consiste à envoyer du contenu explicite (soit des messages suggestifs, soit des images et des vidéos montrant de la nudité ou de la semi-nudité) par le biais de plateformes électroniques telles que les applications de messagerie (pour en savoir plus sur les sextos, consulte le texte « Les sextos, c'est quoi ? »).

Si quelqu'un, comme ton/ta petit(e) ami(e), te demande de lui envoyer des photos explicites, rappelle-toi que tu as le droit de refuser. En fait, tu as le droit de refuser toute forme de comportement sexuel, y compris les sextos. **Tu as toujours le droit de te sentir en sécurité et respecté(e) dans ta relation.**



Avant que tu ne décides de partager quoi que ce soit de privé, pose-toi les questions suivantes :

- **Est-ce que c'est ce que je veux ?** Ne te sens pas obligé(e). Si une personne te pousse à envoyer du contenu privé ou te menace de le partager, elle ne te respecte pas ou ne respecte pas tes limites, ce qui est le signe d'une relation malsaine.
- **Mon contenu privé sera-t-il partagé ?** Il est impossible de prévoir si quelqu'un va partager tes messages privés. Même les personnes en qui tu as confiance peuvent faire des choses inattendues, surtout après une dispute ou une rupture. Même si ces personnes ne partagent pas volontairement une photo privée de toi, leur téléphone peut être consulté par un(e) ami(e), perdu, volé ou piraté, et tes photos peuvent être partagées sans que tu le saches ou que tu y consentes.

N'oublie pas que le partage de contenus privés ou l'envoi de sextos peut sembler amusant, mais que cela peut mal tourner à bien des égards. Réfléchis donc à deux fois avant d'envoyer quelque chose que tu ne voudrais pas que tout le monde voie. **Garde tes informations et images privées pour toi afin de rester en sécurité en ligne.**

**INCLUSION ET
SÉCURITÉ**

